

2026-84 : Subvention pour les sorties pédagogiques

Rapporteur : Madame Aude POIRIER

Madame Aude POIRIER rappelle à l'assemblée délibérante que, par délibération du 30 juin 2025, le conseil municipal a décidé d'attribuer aux écoles publiques et à l'école privée de la commune une aide de 25 € par an et par élève, tous niveaux confondus, pour participer au financement des sorties scolaires.

Il est proposé de préciser que la subvention sera versée au vu du nombre d'élèves présents **en septembre** de l'année scolaire en cours.

Chaque école s'engagera à communiquer aux familles la répartition du financement de chaque sortie (coût de la sortie = participation de l'association de parents d'élèves + subvention communale), ainsi qu'à présenter et transmettre à la commune un bilan financier détaillé des sorties scolaires ainsi financées.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

Vu la délibération du 30 juin 2025 modifiant la participation communale aux sorties pédagogiques,

Considérant l'intérêt de maintenir ce dispositif de soutien aux sorties scolaires,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De préciser

- Que la subvention communale aux sorties pédagogiques de 25 € par élève et par an, tous niveaux confondus, pour les écoles publiques et l'école privée de la commune, sera versée sur la base des effectifs présents en septembre de l'année scolaire en cours.

De dire

- Que les crédits correspondants sont prévus au budget communal.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
Madame la Maire
Marie-France FERRET





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt- six, le jeudi dix-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Jouan des Guérets, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame FERRET Marie-France, Maire, en vertu des articles L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers en exercice	:	23
Nombre de pouvoirs	:	3
Nombre de Conseillers présents	:	20
Quorum	:	12
Date de convocation et d'affichage	:	14 septembre 2026
Date d'affichage du compte-rendu	:	22 septembre 2026

Membres présents : Mme FERRET Marie-France, M. GUEGUEN François, M. PITEL Philippe, Mme BUSNOUF Dominique, M. LUTZ Maxime, Mme CICI Rose-Anne, Mme POREE Sophie, M. DERVILLE Pascal, M. MONNIER Alain, Mme SANTONI Sylvie, Mme BERRY Fabienne, Mme HAULBERT Marie, Mme FOLL Corinne, Mme CHOQUET Gwénaëlle, M. VIMBERT Paul-Henry, M. RONCERAY Christophe, Mme GAUDIOSO Frédérique, M. JASLET Nicolas, Mme POIRIER Aude, M. BOIVIN Adrian.

Absents excusés : M. LE PIVERT Jean-Michel, Mme MACE Laura, M. LEMOINE Pierre-Yves.

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. LEMOINE Pierre-Yves à Mme CICI Rose-Anne, M. LE PIVERT Jean-Michel à M. VIMBERT Paul-Henry, Mme MACE Laura à Mme FOLL Corinne.

Président : Mme FERRET Marie-France

Secrétaire de séance : Mme GAUDIOSO Frédérique